

DOCUMENTATION ET INNOVATION

Geneviève Lefort

J' ai rencontré Jean en 1968. Chargée de mettre en route une documentation à l'intention des futurs inspecteurs de l'Éducation nationale, en stage de formation à l'ENS de Saint-Cloud, je manquais de références et de savoir-faire pour entreprendre et mener à bien un tel projet. Je suivis donc l'enseignement de l'INTD (Institut national des techniques de la documentation), qui comportait la rédaction d'un mémoire. Jean Hassenforder figurant parmi les directeurs de mémoire agréés par l'institution, c'est à lui que je m'adressai lorsque je dus rédiger le mien. Il accepta ma requête et ce fut le commencement d'une collaboration professionnelle de vingt années, et d'une parfaite amitié avec l'homme, ainsi d'ailleurs qu'avec Odile, son épouse.

L'intérêt pour l'aspect technique de la documentation, vers lequel me portait un bagage intellectuel scientifique, s'orienta bientôt, au contact de Jean, vers un souci de l'aspect humain, que notre collaboration me fit découvrir. Ainsi mon objectif professionnel de départ : rassembler et organiser rationnellement une documentation, s'élargit-il bientôt. Ce fut d'abord la prise en compte des besoins instrumentaux des usagers : il s'avérait utile de les familiariser avec des méthodes de recherche de l'information qu'ils connaissaient mal. Mais ce fut surtout la promotion d'une idée, à savoir : les ressources documentaires constituent une source de savoir, au même titre que le discours de l'enseignant. Idée qui constituait le "credo" pédagogique de Jean. En effet, depuis longtemps, son attention avait été attirée et son intérêt

Hommage à Jean Hassenforder

Perspectives documentaires en éducation, n° 42, 1997

éveillé par le rôle que jouent les bibliothèques de lecture publique des pays anglo-saxons dans l'éducation populaire, et plus précisément dans la formation continue des adultes.

En 1969, Jean me proposa de l'aider à prendre en charge un enseignement universitaire, celui d'une unité de valeur "documentation" créée à Paris X-Nanterre par le département de Sciences de l'éducation. Nos profils différents - plus sociologique et donc plus humain pour Jean, plus technique pour moi - se complétaient heureusement pour assurer cet enseignement. La plupart des étudiants de cette UV étaient enseignants, éducateurs ou formateurs d'adultes. Ils constituaient donc, d'après nos conceptions pédagogiques, un public doublement concerné par la documentation, appelée à intervenir dans leur propre formation comme dans celle qu'ils dispensaient. Ils étaient d'autant plus motivés que *la documentation comme alternative au cours magistral*, cette idée ne pouvait que séduire des étudiants encore imprégnés de l'esprit de 68. Ces étudiants-enseignants étaient invités à concrétiser leurs acquis dans leur pratique professionnelle, en rédigeant un rapport de leur expérience, pris en compte dans l'évaluation de l'unité de valeur (1). L'enseignement de Nanterre fut pour Jean, comme pour moi, une expérience enrichissante : d'abord nous apprîmes à nous connaître et à travailler ensemble de manière complémentaire ; ensuite nous prîmes conscience, par notre enseignement comme aussi au travers des expériences rapportées par les étudiants, de tout ce qu'implique une pédagogie fondée sur des ressources documentaires.

C'est encore dans la foulée de 68 que l'enseignement secondaire s'intéressait au travail autonome, et que des moyens étaient affectés aux CDI (Centres de documentation et d'information), supports indispensables de cette pédagogie. Après quelques années, je trouvais, personnellement, que les choses n'avançaient pas vite, et j'étais sceptique sur les chances de développement d'un enseignement fondé sur des ressources. Cela d'autant plus que nous avons vu l'enthousiasme de 68 s'éteindre progressivement chez les étudiants de Nanterre, et faire place à un intérêt plus distant privilégiant l'instrument aux dépens de la réflexion : les étudiants attendaient de l'UV "documentation" qu'elle leur fournît les clés d'une documentation sur la pédagogie, plutôt que les éléments d'une réflexion sur le rôle de la documentation dans la pédagogie, ou des idées sur les moyens de sa mise en pratique. J'avais du mal à suivre Jean dans son optimisme. Lui se trouvait

satisfait. "La situation, me disait-il, évolue, lentement c'est certain, mais dans le bon sens." Il ne cessait pourtant de s'interroger sur les moyens qui permettraient d'accélérer cette évolution, et cherchait des réponses en s'appuyant sur des exemples, des expériences, françaises mais surtout étrangères. À propos des infrastructures : quels budgets prévoir pour les centres documentaires ? Quels documents ? Quels locaux ? Quel personnel ? À propos des élèves : quelles compétences spécifiques ? Comment les développer ? À propos des enseignants : comment définir leur rôle dans le rapport modifié des élèves au savoir ? À propos, enfin, de la diffusion d'une telle innovation.

En sa qualité de chercheur, Jean s'intéressait depuis longtemps, sur un plan plus général, à la diffusion de l'innovation dans l'enseignement. Dans un ouvrage : *L'innovation dans l'enseignement* (2), il analysait sur le plan international les facteurs de changements qui poussent à innover dans le domaine de l'éducation. À partir de nombreux exemples, il mettait en évidence les obstacles qui s'opposent à la diffusion des innovations, notamment en France où la centralisation et la rigidité administrative entravent souvent les initiatives. Jean s'employa néanmoins à faire avancer tout ce qui pouvait servir la mise en œuvre des idées qui lui étaient chères. Et la position stratégique qu'il occupait à l'INRP, au carrefour d'une part des réseaux français et internationaux d'enseignants, de chercheurs, d'associations de bibliothécaires et documentalistes, et d'autre part de l'administration, fit de lui la cheville ouvrière de la multiplication des CDI dans l'enseignement secondaire et des BCD dans l'enseignement primaire. En dehors de ses écrits, son influence s'exerça sur les orientations des recherches qu'il menait avec son équipe. Elle s'exerça peut-être plus encore sur les contacts directs, formels ou informels, dans lesquels la rigueur intellectuelle et la chaleur de l'homme incitaient ses interlocuteurs à une écoute attentive. Les CDI sont devenus, en deux décennies, des éléments incontestés du système éducatif français, partie intégrante et incontournable des lycées et collèges ; de même qu'a été reconnue la professionnalité de leurs responsables. Jean avait donc bien raison, il y a vingt ans, lorsqu'il s'opposait à mon pessimisme devant la lenteur des choses et qu'il faisait confiance au développement inéluctable de cette innovation majeure.

Geneviève LEFORT

Ingénieur d'études

(ENS Fontenay-St Cloud)

Retraîtée

(septembre 1996)

Notes bibliographiques

- (1) Une sélection de ces travaux a été publiée au fil des années dans la revue *Éducation et Développement* (n° 75, 1972 ; n° 89, 1973 ; n° 98, 1975 ; n° 107, 1976 ; n° 122, 1978 ; n° 141, 1980). Puis certains ont été repris dans l'ouvrage *Pédagogie et documentation* (par J. Hassenforder et G. Lefort, Paris, Les cahiers de l'Enfance, 1977).
- (2) Tournai, Casterman, 1972. (collection E3).